



Pour plus de renseignements sur le Canada en Francophonie, consultez : www.dfait-maeci.gc.ca/foreign_policy/francophonie

la langue et la culture; la politique et l'économie; la coopération internationale; et les transferts technologiques.

Outre sa participation à la Francophonie en qualité d'État membre, le Canada a été l'hôte de deux Sommets de la Francophonie, soit à Québec en 1987 et à Moncton (Nouveau-Brunswick) en 1999 (voir *Canada — Regard sur le monde*, numéro 5). Le thème principal du Sommet de Moncton était la jeunesse : pour la première fois, de jeunes délégués ont été invités à participer au Sommet en même temps que des chefs d'État et de gouvernement. Avant même la tenue du Sommet, des jeunes ont pris part à des consultations préparatoires au cours desquelles ils se sont penchés sur les enjeux les confrontant tant dans leur propre environnement que sur le plan international.

La jeunesse et la Francophonie

Deux documents principaux ont été produits à la suite du Sommet de 1999 : la Déclaration de Moncton et le Plan d'action qui en découlait. Les deux documents consacraient l'importance de la jeunesse au sein de la Francophonie. En fait, le premier chapitre de la Déclaration porte exclusivement sur des questions touchant la jeunesse; dans ce chapitre, les dirigeants s'engageaient à associer complètement les jeunes à leurs actions.

Le Plan d'action de Moncton comprend quatre domaines d'actions : la concertation et la participation des jeunes; l'insertion sociale et professionnelle; la mobilité des jeunes; et un accès facilité aux nouvelles technologies. Le Plan était particulièrement orienté vers les pays en développement, ceux-ci étant fortement représentés au sein de la Francophonie.

C'est grâce au Sommet de Moncton que cette attention accordée à la

jeunesse est désormais institutionnalisée et qu'elle est explicite dans tous les aspects des activités de la Francophonie.

Action pour l'Afrique

Le Sommet de Beyrouth offre la possibilité de mettre à profit d'autres initiatives récentes, par exemple le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). Cette initiative a une importance particulière pour la Francophonie, étant donné que les pays d'Afrique forment la majorité de ses membres. Le NPDA est une promesse faite par les dirigeants africains aux populations de ce continent d'établir une paix et une sécurité durables, de renforcer la démocratie et l'application de bons principes de gouvernement, d'ouvrir les pays au commerce et à l'investissement, de s'employer à résoudre les crises dans le domaine des soins de santé et de l'éducation et, de façon générale, de favoriser un développement axé sur les personnes.

En juin dernier à Kananaskis (Alberta), le Sommet du G8 a adopté le Plan d'action pour l'Afrique en vue de promouvoir l'engagement envers les principes définis dans le document du NPDA (voir « Nouvelles en bref », page 19). Le Canada a été l'un des principaux partisans du Plan d'action, lequel a également reçu un solide appui du pays qui présidera le Sommet du G8 de 2003, la France. Comme les deux pays appartiennent à la fois au G8 et à la Francophonie, ils peuvent contribuer au succès du NPDA et du Plan d'action pour l'Afrique, particulièrement en ce qui concerne les pays africains francophones.

Le NPDA représente une possibilité historique pour l'Afrique. Son objectif est d'améliorer réellement la qualité de vie des habitants de ce continent — et la Francophonie a un rôle déterminant à jouer dans cette amélioration. ✪